

rapport annuel 2003



sommaire

Editorial	2
Meinrad Pittet, président Vittorio Dall’Aglio, directeur général	
Profil des RG	5
Organes des RG	6
Conseil d’administration Personnel	
Services offerts par les RG	8
Exploitation de l’assurance vie	10
Commentaires sur les comptes	11
Commentaires Comptes de résultats Compte de pertes et profits Exploitation assurances Gestion financière Gestion immobilière Annexe aux comptes annuels	
Rapport de l’organe de révision	24



éditorial rapport annuel 2003

Meinrad Pittet, président
Vittorio Dall'Aglio, directeur général



Le Conseil d'administration et la Direction des Rentes Genevoises vous présentent leur rapport annuel, dans lequel vous trouverez les informations pertinentes sur les activités déployées en 2003, et vous communiquent les faits saillants de l'exercice sous revue.

Le domaine de la prévoyance suisse a été marqué, ces dernières années, par l'impact des déconvenues financières provoquées par la baisse massive des marchés boursiers. Le 1er pilier déjà fragilisé par la lente, mais inexorable, détérioration du rapport entre le nombre d'actifs et celui des rentiers, avec toutes les incertitudes que cela génère en terme de garantie de paiement des prestations futures, en a subi les effets. Mais c'est principalement le 2e pilier qui a été secoué car beaucoup de caisses de pensions et d'assurances collectives n'ont pu, comme auparavant, couvrir leurs engagements par des recettes équivalentes. Du coup, le Conseil fédéral a pris plusieurs décisions majeures. La diminution du taux d'intérêt minimal de rémunération des comptes de prévoyance (de 4% en 2001 à 2,25% en 2004) et la baisse progressive du taux de conversion en rente (de 7,2% à 6,8% sur 10 ans) ont été les plus médiatisées. Tous ces changements ont entraîné une défiance envers nos institutions, qui bénéficiaient jusqu'alors d'un grand crédit auprès de la population. Cette situation a fait prendre conscience à bon nombre de personnes de la nécessité de préparer sa prévoyance, grâce notamment au 3e pilier, et cela le plus tôt possible.

Dans ce contexte délicat, nous relevons que les Rentes Genevoises ont correctement rempli leur rôle. C'est ainsi que l'épargne collectée a atteint près de CHF 64,6 millions, sans tenir compte des polices de libre passage (PLP). Les rentes immédiates sont toujours le principal contributeur, mais les produits classiques (3a et 3b) augmentent chaque année. Cette tendance est renforcée par le climat actuel dans la prévoyance. La bancassurance (notre gamme Avanti) se remet des turbulences boursières passées et la relative sérénité des marchés financiers en 2003 devrait permettre une reprise plus nette de ce segment l'an prochain. Les collectives, elles, ont atteint les objectifs fixés. Nos partenariats, que ce soit avec Forces Vives, la Banque Cantonale de Genève ou nos courtiers, se développent de manière réjouissante et contribuent à une bonne couverture régionale. Globalement, nous pouvons être satisfaits des résultats commerciaux, ce qui confirme la qualité de nos prestations et de notre service Conseil. Cela nous conforte dans notre volonté de répondre toujours mieux aux attentes de notre clientèle.

Du point de vue des placements financiers, l'année dernière a été celle de la reprise. Après un premier trimestre difficile, les marchés ont bien progressé et ont terminé sur des performances flatteuses. Tant les placements mobiliers

qu'immobiliers ont contribué au bon résultat obtenu. Il faut toutefois souligner la faiblesse des rendements obligataires (environ 2,5% à 10 ans) et la difficulté de trouver des placements suffisamment rentables pour un niveau de risque donné. Nous rappelons ici que nous mettons l'accent sur la qualité des investissements, de manière à garantir la sécurité des engagements que nous avons pris envers nos assurés. Cela explique la part importante du résultat attribuée aux réserves, afin, précisément, de respecter les niveaux de sécurité que nous estimons appropriés. Avec un bilan en nette croissance, à près de CHF 901 millions (812 millions en 2002), nous sommes encore plus solides et confiants en l'avenir.

Nous avons, en effet, l'intime conviction que le 3e pilier est appelé à prendre une part plus importante dans le développement de la prévoyance. Car, si notre système des 3 piliers est indiscutablement bon, un rééquilibrage est nécessaire. Selon nous, il ne sera guère possible d'améliorer substantiellement les 1er et 2e piliers, dont les limites ont été mises en évidence. C'est donc tout naturellement vers le 3e pilier que des efforts devront être consentis. Nous invitons, par conséquent, nos autorités à favoriser davantage encore ce type d'épargne par des mesures fiscales plus incitatives, car elles s'y retrouveront *in fine*. Nos concitoyens, eux, intéressés par ces avantages, prendront le temps de réfléchir posément aux conditions financières de leur retraite et viendront nous consulter pour que nous puissions les aider à atteindre leurs objectifs, avec un maximum de sécurité.

Pour terminer, nous tenons à remercier tous nos assurés pour leur confiance et leur fidélité. Nos remerciements vont également à tous nos collaborateurs qui, grâce à leur engagement et leur disponibilité, contribuent à notre réussite et au développement de notre Institution.

Rentes Genevoises

Mutuelle de prévoyance



Meinrad Pittet

Président



Vittorio Dall'Aglio

Directeur général



La vie comme une symphonie

Le thème que nous avons choisi cette année pour illustrer notre rapport annuel est celui des luthiers.

En effet, le parallèle entre la fabrication d'instruments, comme le violon par exemple, et l'élaboration d'un plan de prévoyance est pertinent sur plusieurs points.

Dans le choix des matériaux de base ou au niveau de leur préparation, toutes les opérations doivent être effectuées avec soin par le luthier, car c'est d'elles que dépendront les qualités finales de

l'instrument. De même, dans la prévoyance, la réflexion initiale et le temps consacré à la préparation de sa retraite permettent de définir correctement les objectifs recherchés.

Ensuite, il faut assembler les différentes pièces de l'instrument pour obtenir à la fois l'harmonie des formes et, surtout, celle des sons. Pour cela, l'expérience de l'artisan fait la différence et lui permet, par petites retouches, de réaliser l'instrument qui correspond exactement aux attentes du musicien. De la même manière, grâce à son savoir-faire, le

spécialiste en assurance tient compte des diverses contraintes et des besoins pour construire un plan de prévoyance structuré et adapté.

Finalement, lorsque l'instrument est achevé, c'est le talent du musicien qui permet d'en exprimer les qualités. Ainsi donc, le moment de la retraite venu, il sera alors temps de profiter pleinement de cette nouvelle étape de la vie, sans souci financier, grâce à une prévoyance judicieusement élaborée.

profil des rentes genevoises

Nom	Rentes Genevoises
Forme juridique	Institution de droit public, fondée en 1849 et régie par la loi du 3 décembre 1992
But	Encourager et développer la prévoyance dans le Canton de Genève
Siège	Genève
Conseil d'administration	7 membres
Collaborateurs	30 personnes
Activités	Prévoyance Rentes viagères Placements financiers
	au 31.12.2003
Total des actifs	CHF 901 millions
Assurés actifs	5 361
Assurés pensionnés	4 493



organes des rentes genevoises

Conseil d'administration

Meinrad Pittet

Président

docteur ès sciences actuarielles

Gérard Baudry

Vice-président

président de la fondation Hypotheka

Monique Stoller Fuellemann

Secrétaire

avocate, membre désigné par les assurés

Membres

André Bender

professeur à l'Université de Genève

Claude-Victor Comte

directeur de la CIA

Nicolas Perez

employé de banque, membre désigné par les assurés

Bernard Yves Voltolini

directeur de la CEH

Organes de révision et contrôle

Fiduciaire privée

organe de révision

Raymond Schmutz

actuaire-conseil, HPR S.A.

Roger Schibli

contrôleur interne (jusqu'au 30 avril 2003)

Charles Bôle

contrôleur interne (dès le 1er janvier 2003)



organes des rentes genevoises

Personnel au 1er janvier 2004

Membres de direction

Vittorio Dall'Aglio	directeur général
Montserrat Alarcon	fondée de pouvoir, responsable comptabilité
Pablo Astengo	responsable service conseil à la clientèle
Laurent Bühlmann	fondé de pouvoir, responsable actuariat
Isabelle Jacobi Pilowsky	mandataire commerciale, responsable immobilier
Bernard Lafrasse	fondé de pouvoir, responsable informatique
Robert Langmeier	fondé de pouvoir, actuaire
Jean-Luc Solari	fondé de pouvoir, responsable gestion à la clientèle

Collaborateurs

Fabrice Alagna	gestionnaire au service gestion à la clientèle
Jérôme Bouvard	conseiller en prévoyance
Luigi Carlevaro	conseiller en prévoyance
Christine Claude	mandataire commerciale, comptable et responsable du service administratif
Fabrice Daoulas	analyste-programmeur
Jean-Pierre Durel	conseiller au service aux institutionnels
Mohammed Maâlal	chef de projets informatiques
Carmela Matarazzo	téléphoniste-réceptionniste
Isabelle Mayer-Pichon	assistante au service immobilier
Nathalie Métrallet	assistante de direction
Sandrine Nagy	comptable
Abdoullah Naina	employé de commerce
Kenji Oishi	gestionnaire au service gestion à la clientèle
Anabella Perez	mandataire commerciale, gestionnaire au service gestion à la clientèle
Sébastien Ramseyer	assistant au service communication
Giuseppa Rao	assistante au service conseil à la clientèle
Valérie Rymar	assistante au service conseil à la clientèle
Maria Scarpellino	concierge
Christine Spedicato	téléphoniste-réceptionniste
Mirjana Starovic	conseillère en prévoyance
Laurent Wisler	gestionnaire au service gestion à la clientèle
Zsuzsanna Zakany	assistante au service administratif

services offerts
par les rentes
genevoises

secteurs
d'activités

diversité
des produits

Qui donc aujourd'hui peut se passer d'une bonne prévoyance ?

Dans un contexte caractérisé par de nombreuses incertitudes quant à l'évolution de la prévoyance, de plus en plus de personnes se préoccupent des conditions financières de leur retraite.

En effet, devant la dégradation des modalités de financement du 1er pilier (AVS) et les prestations financières probablement réduites du 2e pilier (LPP), nombre d'assurés font leur compte. Ils s'aperçoivent ainsi de l'écart relativement important qui existe entre leurs besoins financiers et les revenus qu'ils sont susceptibles de recevoir au moment de leur retraite. Une des meilleures solutions pour remédier à cette situation est la constitution d'un 3e pilier, libre ou lié. Pour cela, les Rentes Genevoises proposent une large palette de produits de prévoyance à même d'apporter la solution financière la mieux adaptée à chacun, en fonction de ses objectifs personnels.

Il est aussi possible d'offrir à des proches, enfants ou petits-enfants par exemple, des produits d'épargne attractifs, couplés avec une grande sécurité sur le capital.

Dans un autre domaine, nous proposons nos services aux institutions ou sociétés, dans le cadre de réassurances ou de cessions de rentes, ainsi que d'autres produits collectifs.

Nous voulons également participer au développement économique de notre canton. C'est ainsi que nous investissons dans l'immobilier et que nous participons au financement de projets locaux, dont les Genevois ont besoin. Cela, nous pouvons le réaliser grâce à l'épargne que nos assurés nous confient.

De plus, nous contribuons au développement culturel et sportif de Genève en soutenant diverses manifestations.

1 Assurance vie individuelle

La rente viagère est une « assurance vie individuelle de rentes » permettant de recevoir un revenu supplémentaire garanti à vie. Elle se décline sous de nombreuses formes et sa souplesse en fait l'un des meilleurs instruments de la planification financière de la prévoyance.

Une rente viagère apporte la sécurité, l'indépendance et la liberté, trois objectifs que les Rentes Genevoises permettent de programmer et d'atteindre à l'âge de la retraite. Car notre priorité principale est de réaliser avec succès les buts de prévoyance envisagés par nos clients. Pour cela, nous plaçons l'écoute des besoins au cœur de notre relation. Grâce à une approche personnalisée, nous sommes en mesure de proposer des produits taillés sur mesure, qui donneront entière satisfaction.

La rente viagère est le produit par excellence pour toutes les personnes soucieuses de profiter pleinement des joies d'une retraite méritée certes, mais également bien préparée.

2 Assurance vie collective

Notre Institution a pour vocation de proposer des solutions aux caisses de prévoyance préoccupées par les risques liés à l'allongement de la durée de vie et qui souhaitent transférer la gestion administrative de leurs rentes ou les réassurer. Dans ce cadre, notre service aux institutionnels a la volonté de s'adapter au plus près des spécificités des institutions qui font appel à nous.

En rejoignant le cercle de nos assurés, les pensionnés de ces caisses bénéficient de tous les avantages et garanties offerts par les Rentes Genevoises.

3 Spécificité des Rentes Genevoises

Par philosophie, nous estimons que l'accent doit être mis sur des prestations garanties. De la sorte, il est possible de connaître exactement le niveau des revenus à percevoir et la planification budgétaire s'en trouve simplifiée. Mais au-delà de ces considérations, notre structure nous permet d'offrir des produits attractifs, parmi les meilleurs du marché.

A cela, plusieurs explications :

- **Nous sommes spécialisés dans les produits de rentes.** Toutes nos énergies sont consacrées à un seul type de produit que nous maîtrisons dans ses moindres subtilités, tant financières que juridiques ou fiscales.
- **Nous sommes une mutuelle d'assurance.** Cela nous permet, après constitution des réserves appropriées, de distribuer les bénéfices à nos assurés et à eux seulement. Pour les épargnants, nous les versons sous forme de bonus de taux d'intérêt et pour les rentiers d'un versement supplémentaire.
- **Nous souhaitons que nos rentiers conservent un pouvoir d'achat approprié.** Pour ce faire, nous revalorisons périodiquement les rentes, en fonction de nos résultats et de nos réserves, sur décision du Conseil d'administration.
- **Nous investissons avec une priorité: la sécurité des placements.** En effet, nous voulons pouvoir garantir nos prestations. Mais nous voulons également favoriser le développement des infrastructures locales, que nous contribuons à financer via des prêts aux collectivités, au canton ou des investissements immobiliers.

Par ailleurs, pour souligner le rôle social que nous remplissons envers nos concitoyens, nous bénéficions de la garantie de l'Etat de Genève. Cette reconnaissance exclusive renforce davantage encore l'attractivité de nos produits en y ajoutant une grande sécurité au niveau du paiement des rentes.

Pour toutes ces raisons, nous sommes à la fois fiers de notre rôle et confiants en l'avenir, car convaincus des bienfaits d'une prévoyance réfléchie et préparée avec soin.



exploitation de l'assurance vie

1

Encaissements

Le total des recettes de l'exercice 2003, hors PLP, s'élève à CHF 64,6 millions, à comparer avec CHF 54,5 millions pour 2002. Cette progression considérable (+18,5%) s'explique par des entrées nettement plus importantes au niveau des contrats d'épargne (différées) et des collectives. Les montants perçus par l'intermédiaire des polices de libre passage se montent à CHF 29 millions.

Ces bons résultats correspondent à nos objectifs de production. Si nous devons constater une baisse des sommes encaissées via les polices de rentes immédiates, elle est plus que compensée par les autres produits que nous offrons.

2

Prestations

Le montant des prestations versées sous forme de rentes viagères a augmenté de 7,3% l'an dernier.

3

Performance des produits

Rentes en cours

Aucune modification n'est intervenue.

Epargne classique

La rémunération des comptes épargne s'est faite sur la base des conditions de taux d'intérêt prévues contractuellement. Aucun bonus d'intérêt n'a été versé en 2003.

Bancassurance

Après plusieurs années difficiles, 2003 a été celle de la remontée des bourses et donc de la valeur des parts Avanti. Les performances varient entre 7,4% et 10,6%. Depuis leur création, en 1996, les résultats annuels sont compris entre 4% et 4,3%, ce qui peut être considéré comme satisfaisant compte tenu des baisses enregistrées les années précédentes. Nous signalons que ces produits bénéficient d'une garantie sur les primes versées, sous réserve d'une période d'investissement minimale de 10 ans.



commentaires sur les comptes



commentaires

1

Gestion de fortune

A la fin de l'année 2003, nous avons vendu notre position dans un fonds en actions internationales. Cette décision se justifiait par des résultats insatisfaisants et aussi pour respecter les pondérations de notre allocation stratégique.

Pour mémoire, nous rappelons que le Conseil d'administration approuve l'allocation stratégique des actifs, ainsi que les marges de fluctuation autorisées, sur la base d'une étude CAP (Congruence Actifs/Passifs).

La Commission de placement décide de l'allocation tactique et surveille la conformité des résultats par rapport aux objectifs prévus.

La Direction se charge de préparer les documents pour la Commission, assure le suivi des mandats, rédige les rapports financiers trimestriels qui sont présentés au Conseil d'administration et veille au respect des mesures décidées par la Commission. Elle gère également une partie des avoirs de l'Institution.

2

Placements des valeurs mobilières

Nous avons enregistré en 2003 une performance positive des actions, après trois années de baisse (+22% pour les actions suisses et +16% pour les actions internationales). La bonne tenue des marchés nous a permis d'obtenir un résultat global satisfaisant (+9%).

La part des actions dans l'allocation stratégique a été revue à la baisse par le Conseil d'administration, afin de se prémunir contre d'éventuelles dégradations des marchés financiers. L'allocation stratégique est de 9% pour les actions suisses et 6% pour les actions internationales. En cours d'année, les pondérations ont été maintenues à ces niveaux par la vente de futures sur indices. Afin d'ajuster ces répartitions aux valeurs stratégiques, nous avons vendu, en fin d'année, pour environ CHF 9 millions d'actions suisses et CHF 13 millions d'actions internationales.

3

Placements immobiliers

Durant le dernier exercice, malgré nos recherches, nous n'avons pu acquérir qu'un seul immeuble. Notre parc comprend actuellement 32 objets, pour une valeur estimée d'un peu plus de CHF 228 millions.

A noter que les immeubles faisant partie d'un même bloc sont comptés comme un seul objet.

comptes de résultats

1

Exploitation assurances

Produits

Le total des produits s'élève à près de CHF 125 millions, alors que le total des primes encaissées (hors PLP) est de CHF 64,6 millions.

Charges

Le total des rentes versées en 2003 est de CHF 47,7 millions, en progression de 7,3%.

Conclusions

L'exploitation assurances a dégagé un excédent de CHF 2,3 millions, en progression par rapport à l'année 2002 qui avait vu un excédent de CHF 1,9 million.

2

Gestion financière

Produits

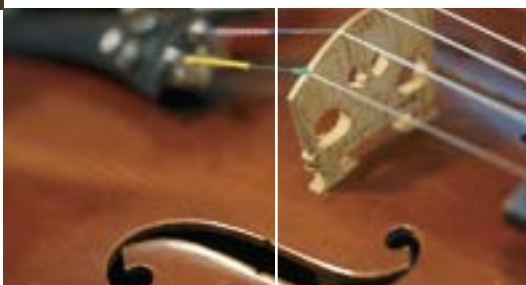
A partir du deuxième trimestre 2003, les marchés financiers sont repartis à la hausse de manière très nette après deux années de baisse importante. Cette remontée nous a permis de doubler nos produits à CHF 81,4 millions contre CHF 41,2 millions pour l'année 2002.

Charges

Pour les mêmes raisons que celles mentionnées ci-dessus, nous avons réduit nos charges de manière significative. En effet, elles ont été ramenées à CHF 31,5 millions contre CHF 67,7 millions pour l'année 2002, soit une réduction de 53,4%.

Conclusions

Grâce à cette embellie boursière, la gestion financière a dégagé un excédent de plus de CHF 49,9 millions. Ces bons résultats nous ont permis d'alimenter la provision pour fluctuation boursière d'environ CHF 21,8 millions. Notre vision reste raisonnablement positive pour l'avenir, mais nous sommes toujours très attentifs au suivi des résultats et notre exposition en actions restera modérée, même si les marchés poursuivent leur hausse.



3 **Gestion immobilière****Produits**

Ils sont en légère baisse par rapport à 2002, mais cet écart est dû à la moins-value de CHF 1,4 million que nous avons enregistrée sur deux de nos immeubles, suite à la valorisation effectuée par le CIFI au 31 décembre 2003 (voir les explications sous « Immeubles » dans les principes comptables et d'évaluation – annexe aux comptes annuels). Si nous faisons abstraction de cet élément, la progression des revenus locatifs est d'environ 7,7%. Elle s'explique par l'augmentation des loyers et la contribution d'un nouvel objet acquis en 2003.

Charges

Les travaux de rénovation restent importants, car nous souhaitons maintenir la qualité de notre parc. Les charges immobilières courantes augmentent de 8,4%.

Conclusions

Le résultat final est en légère baisse par rapport à l'année 2002. Si nous ne tenons pas compte de la moins-value que nous avons enregistrée de CHF 1,4 million, notre résultat serait de CHF 9,9 millions, soit une progression de 10% par rapport à l'année dernière.

Nous maintenons toujours nos efforts d'investissements pour pouvoir atteindre notre objectif de rendement de 5% à 5,5%.

Bilan 2002-2003

(en CHF)

	2003	2002
Disponibilités	43 590 976	37 292 984
Créances à court terme	39 228 621	6 780 606
Actifs transitoires	8 033 206	7 419 598
Immobilisations d'exploitation	6 432 546	6 964 600
Investissements mobiliers	538 678 094	530 235 955
Investissements immobiliers	265 134 930	224 250 870
Total de l'actif	901 098 375	812 944 612
Engagements à court terme	65 222 990	65 479 955
Passifs transitoires	6 955 151	14 177 832
Provision pour fluctuation boursière	22 595 492	819 183
Engagements contractuels	802 531 246	752 693 073
Réserve assurance complémentaire	0	1 041 514
Réserve pour frais exceptionnels	506 468	56 468
Réserve réévaluation immeubles	36 300 000	11 763 000
Fonds de sécurité	4 000 000	4 000 000
Pertes et profits reportés	(37 012 972)	(37 086 413)
Total du passif	901 098 375	812 944 612

Voir annexe aux comptes annuels pour la définition des postes, ainsi que les principes comptables et d'évaluation

compte de pertes et profits

Bénéfice/(Perte) exploitation assurances

Il s'agit du résultat de l'exploitation d'assurances dont les détails sont donnés sous la rubrique exploitation assurances.

Bénéfice/(Perte) gestion financière

Il s'agit du résultat de la gestion financière dont les détails sont donnés sous la rubrique gestion financière.

Bénéfice/(Perte) gestion immobilière

Il s'agit du résultat de la gestion immobilière dont les détails sont donnés sous la rubrique gestion immobilière.

Intérêts bonifiés aux assurés

Sous cette rubrique, nous trouvons les intérêts techniques sur les réserves mathématiques, les intérêts sur les prestations de libre passage, les rentes différées et les bonus.

Frais de fonctionnement

Outre les charges salariales, cette rubrique comprend l'ensemble des frais de fonctionnement de l'Institution.

Eléments hors exploitation

Sous cette rubrique, nous nous référons aux charges et produits hors exploitation et aux charges et produits exceptionnels.

Utilisation du résultat net

En 2003, ce poste comprend les attributions suivantes :

- Attribution à la provision pour fluctuation boursière
- Attribution à la réserve de longévité
- Attribution à la provision pour adaptation des rentes
- Attribution à la réserve pour frais exceptionnels

Compte de pertes et profits 2002-2003

(en CHF)

	2003	2002
Bénéfice/(Perte) exploitation assurances	2 329 349	1 901 065
Bénéfice/(Perte) gestion financière	49 888 373	(26 549 812)
Bénéfice/(Perte) gestion immobilière	8 484 867	8 970 966
Total des produits	60 702 590	(15 677 781)
Intérêts bonifiés aux assurés	(28 979 732)	(25 363 167)
Résultat net après intérêts bonifiés	31 722 858	(41 040 948)
Frais de fonctionnement	(5 996 441)	(5 842 573)
Résultat net d'exploitation	25 726 417	(46 883 521)
Eléments hors exploitation	176 824	(129 772)
Résultat net	25 903 241	(47 013 293)
Utilisation du résultat net	(25 829 800)	13 435 093
Solde attribué (prélevé) aux fonds libres	73 441	(33 578 200)

1

Produits

Primes immédiates et différées

Cette rubrique récapitule les primes versées par les assurés qui deviennent rentiers dès le versement du capital, les primes uniques ou périodiques versées par les assurés pour les rentes viagères différées et les primes versées par les assurés dans les produits RG Avanti (Equilibre, Croissance, Dynamique, Verde).

Primes des assurances collectives de rentes

Cette rubrique englobe les réserves mathématiques versées par différentes caisses de pension dont les RG ont repris le paiement des rentes.

Prestations de libre passage (PLP)

Cette rubrique est consacrée aux prestations de libre passage qui ont été transférées aux RG dans le but de constituer une prestation en rentes viagères.

Autres produits d'assurance

Ce poste comprend les frais perçus lors des transferts de PLP ou des remboursements de capitaux, les commissions perçues lors du paiement des impôts sur PLP ou OPP¹, les commissions versées par d'autres sociétés d'assurance pour lesquelles les RG sont courtiers, ainsi que les revenus provenant de la réassurance.

Intérêts bonifiés aux assurés

Il s'agit des intérêts techniques sur les réserves mathématiques, des intérêts sur les PLP, sur les rentes différées et les bonus. Ces intérêts sont supportés par le compte de pertes et profits.

2

Charges

Rentes

Ce poste comprend les rentes viagères servies par les RG. Nous y trouvons également les rentes de survie et d'invalidité.

Prestations en capital

Il s'agit principalement des capitaux versés dans les cas de libre passage. C'est une rubrique qui peut varier fortement d'une année à l'autre en fonction des mouvements de personnes. Nous trouvons également dans ce poste les capitaux versés en cas de décès, ainsi que ceux versés lors de départs volontaires dans le cadre de l'OPP3.

Intérêts et bonus

Ce sont les intérêts techniques calculés sur les réserves mathématiques, sur les PLP et les rentes différées, ainsi que le bonus en faveur de certains assurés.

¹ OPP3: 3e Ordonnance sur la prévoyance professionnelle. Elle encourage la prévoyance individuelle et doit permettre de compléter les premier et second piliers.

Variation de prime sur prestations

Cette rubrique représente la différence entre l'augmentation des réserves mathématiques, due au versement de primes par les assurés, et la diminution des réserves mathématiques, due au versement des rentes par l'Institution.

Charges exceptionnelles et divers

Cette rubrique comprend des charges non imputables à l'exercice en cours ou des charges qui ne peuvent s'intégrer dans les rubriques ci-dessus.

Amortissement des avances sur participation et changement de taux technique

Pour 2003, cette rubrique comprend un sixième de la charge liée au changement du taux technique, ainsi que le solde de l'amortissement lié au rabais accordé lors d'une opération de primes collectives.

Attribution dépôt réassurance

Cette rubrique comprend la mise à jour du dépôt de la réassurance.

Exploitation assurances 2002-2003

(en CHF)

	2003	2002
Primes immédiates et différées	43 831 098	41 353 183
Primes des assurances collectives de rentes	20 792 346	13 161 033
Prestations de libre passage (PLP)	28 967 166	24 362 405
Autres produits d'assurance	2 197 615	1 166 023
Intérêts bonifiés aux assurés	28 979 732	25 363 167
Total des produits	124 767 956	105 405 811
Rentes	47 740 914	44 473 566
Prestations en capital	25 485 770	29 048 516
Intérêts et bonus	27 214 489	23 726 023
Variation de prime sur prestations	15 901 295	(1 169 274)
Charges exceptionnelles et divers	381 799	254 505
Amort. av. sur participation et changement taux technique	2 318 838	2 318 838
Attribution dépôt réassurance	3 395 502	4 852 573
Total des charges	122 438 607	103 504 746
Bénéfice/(Perte) exploitation assurances	2 329 349	1 901 065

Produits

Revenus sur actions et obligations

Il s'agit des intérêts bruts perçus sur les investissements en obligations suisses et étrangères, des intérêts courus, des intérêts reçus sur les comptes courants des divers mandats en obligations, des dividendes perçus sur les investissements en actions suisses et étrangères, des intérêts reçus sur les comptes courants des divers mandats en actions, ainsi que des résultats obtenus par le biais d'opérations sur les produits dérivés.

Revenus sur fonds

Cette rubrique regroupe les revenus provenant des investissements réalisés dans les fonds hypothécaires, des quatre fonds RG Avanti (Equilibre, Croissance, Dynamique, Verde), du fonds stratégique et des fonds immobiliers qui font partie de nos investissements.

Plus-values non réalisées sur évaluation boursière

Le montant de cette rubrique représente la différence entre le cours d'achat de la majorité des capitaux investis figurant au bilan de l'Institution et le cours de clôture de ceux-ci au 31 décembre 2003. Dans ce cas, le cours boursier est supérieur au cours d'achat.

Plus-values réalisées sur négociations de titres

Le montant de cette rubrique comprend la différence entre le cours d'achat de différents investissements de l'Institution et le cours de vente de ceux-ci. Dans ce cas, le cours de vente est supérieur au cours d'achat.

Bénéfice/(Perte) de change

Ce poste représente les gains ou pertes sur les opérations de change concernant les investissements en monnaies étrangères, ainsi que les gains ou pertes de change, réalisés ou non réalisés, sur les évaluations ou les négociations des titres.

Intérêts divers

Ce sont les intérêts perçus pour divers prêts accordés, les intérêts perçus sur les divers comptes de liquidités ainsi que ceux acquis par des dépôts à terme.



2 Charges

Moins-values réalisées sur négociations de titres

Le montant de cette rubrique représente la différence entre le cours d'achat de différents investissements de l'Institution et le cours de vente de ceux-ci. Dans ce cas, le cours de vente est inférieur au cours d'achat.

Moins-values non réalisées sur évaluation boursière

Le montant de cette rubrique représente la différence entre le cours d'achat de la majorité des capitaux investis figurant au bilan de l'Institution et le cours de clôture de ceux-ci au 31 décembre 2003. Dans ce cas, le cours de clôture est inférieur au cours d'achat.

Frais de gestion et droits de timbre

Cette rubrique comprend les commissions de gestion facturées par les mandataires pour la gestion de la majorité des capitaux figurant au bilan de l'Institution et les frais bancaires liés aux opérations effectuées par les mandataires.

Intérêts et frais divers

Sous cette rubrique se trouvent les intérêts que l'Institution a payés aux assurés qui sont au bénéfice d'un compte de dépôt (bloqué ou non bloqué) pour s'acquitter de leurs primes, les intérêts payés aux collectivités qui versent des montants en avance, les intérêts payés pour des emprunts ainsi que les divers frais bancaires liés principalement aux comptes de liquidités de l'Institution.

Gestion financière 2002-2003

(en CHF)

	2003	2002
Revenus sur actions et obligations	11 387 210	19 121 696
Revenus sur fonds	7 521 956	5 512 871
Plus-values non réalisées sur évaluation boursière	49 160 146	10 357 960
Plus-values réalisées sur négociations de titres	8 356 221	15 121 643
Bénéfice/(Perte) de change	3 994 689	(9 504 238)
Intérêts divers	986 773	547 256
Total des produits	81 406 995	41 157 189
Moins-values réalisées sur négociations de titres	5 045 388	18 297 845
Moins-values non réalisées sur évaluation boursière	24 977 257	48 053 772
Frais de gestion et droits de timbre	662 664	794 977
Intérêts et frais divers	833 313	560 407
Total des charges	31 518 622	67 707 001
Bénéfice/(Perte) gestion financière	49 888 373	(26 549 812)

gestion
immobilière

1

Produits**Produits des immeubles**

Sous cette rubrique sont comptabilisés les loyers encaissés et à recevoir en fin d'année, déduction faite des frais que l'Institution a payés pour le télé-réseau puisque celui-ci est compris dans le loyer facturé aux locataires.

En 2003, ce poste comprend une moins-value de CHF 1,4 million engendrée par l'évaluation du CIFI au 31 décembre 2003 (voir « Immeubles » sous principes comptables et d'évaluation dans l'annexe aux comptes annuels).

2

Charges**Travaux de réparations et rénovations à plus-value**

Cette rubrique représente la charge due aux travaux effectués sur les immeubles et sur les appartements qui génèrent une plus-value du parc immobilier. Lors de l'exercice 2003, nous avons effectué pour CHF 1,8 million de travaux de rénovations. Ces travaux ont entraîné une augmentation de la valeur de nos immeubles de CHF 0,8 million. Cette augmentation est justifiée dans la mesure où les travaux ont permis une hausse de l'état locatif. Le solde des travaux, soit CHF 1 million, a été pris en charge en totalité sur l'exercice 2003.

Charges immobilières courantes

Sous ce poste sont regroupés les frais dus à l'entretien courant, à la conciergerie, aux contrats d'entretien, aux services industriels, à la chaufferie, aux assurances d'immeuble, aux contentieux, aux sinistres et aux dépenses diverses.

Impôts immobiliers complémentaires

Cette rubrique comporte les impôts immobiliers complémentaires que paie l'Institution et qui sont calculés sur l'état locatif des immeubles.

Honoraires de gestion des régies

Il s'agit des honoraires qui sont payés aux deux régies qui s'occupent de l'ensemble de notre parc immobilier.

Gestion immobilière 2002-2003

(en CHF)

	2003	2002
Produits des immeubles	12 884 369	13 272 494
Total des produits	12 884 369	13 272 494
Travaux de réparation et rénovation à plus-value	986 987	1 145 179
Charges immobilières courantes	2 596 078	2 394 882
Impôts immobiliers complémentaires	248 080	237 639
Honoraires de gestion régies	568 356	523 828
Total des charges	4 399 502	4 301 528
Bénéfice/(Perte) gestion immobilière	8 484 867	8 970 966

annexe aux comptes annuels

principes comptables et d'évaluation

répartition des actifs

Actif

Disponibilités

Les valeurs au bilan sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles représentent les sommes effectivement dues à l'Institution. Les comptes en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Créances à court terme

Les valeurs au bilan représentent les sommes effectivement dues à l'Institution. Elles comprennent notamment les soldes à recevoir des régies, ainsi que les loyers, les impôts anticipés à récupérer et les dépôts fiduciaires.

Actifs transitoires

Les valeurs au bilan sont constituées des charges payées d'avance ainsi que des intérêts courus sur titres et créances.

Immobilisations d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation comprennent les participations dans le capital de diverses sociétés ainsi que la valeur, après amortissement, des installations nécessaires au fonctionnement de l'Institution (mobilier, machines, hardware, software).

Actions

Les actions suisses et internationales sont inscrites au bilan à leur valeur boursière. Les valeurs étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Obligations

Les obligations suisses et internationales sont inscrites au bilan à leur valeur boursière. Les valeurs étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Fonds de placement

Les fonds de placement sont inscrits au bilan à leur valeur boursière. Les valeurs étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Placements hypothécaires

Les placements hypothécaires sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.



Instruments financiers dérivés

En 2003, les futures sur indice (SMI, Euro Stoxx et Standard&Poors) ont été employés pour couvrir le dépassement, par rapport à l'allocation stratégique, des actions suisses et étrangères. Pour les actions suisses, l'allocation stratégique a été ramenée à 9% et à 6% pour les actions étrangères.

Au 31 décembre 2003, nous n'avions aucune position ouverte.

Provision sur titres

La rubrique «Provision pour fluctuation boursière» qui figure au passif du bilan représente la provision qui est destinée à se prémunir contre le risque de baisse des marchés financiers.

Si en 2001 et 2002, des prélèvements ont dû être effectués pour combler la baisse des marchés financiers, les bons résultats de l'année 2003 ont permis une reconstitution de la provision avec une attribution de CHF 21,8 millions. Pour des raisons de sécurité évidentes, la priorité sera de poursuivre cette politique dans les années à venir.

Immeubles

Pour le bouclage des comptes au 31 décembre 2002, le Conseil d'administration des RG avait décidé d'adopter, pour l'année 2002 et pour les années suivantes, la valeur du CIFI (Centre d'Information et de Formation Immobilière S.A. qui fixe le Swiss Property Benchmark) comme valeur de référence pour nos immeubles.

Pour 2003, notre parc immobilier a été valorisé à CHF 228,4 millions (valeur CIFI 31.12.2003). En contrepartie, la réserve de réévaluation des immeubles, créée au passif du bilan, a été portée à CHF 36,3 millions. Cette réserve est ajustée chaque année en fonction de la valorisation de notre parc immobilier par le CIFI. Chaque immeuble a sa propre réserve qui ne peut être utilisée pour compenser une baisse de valeur sur un autre immeuble, raison pour laquelle, lors de la valorisation 2003, nous avons dû enregistrer une moins-value de CHF 1,4 million constatée sur l'évaluation de deux de nos immeubles puisque leur propre réserve était insuffisante.

Fonds immobiliers

Cette rubrique contient deux fonds immobiliers suisses et plusieurs fonds immobiliers étrangers. Un fonds immobilier suisse est inscrit au bilan à la valeur de rachat et l'autre à la valeur boursière. Les fonds immobiliers étrangers sont inscrits au bilan à leur valeur boursière. Les valeurs étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

2 **Passif****Engagements à court terme et passifs transitoires**

Ces postes comprennent les sommes versées d'avance par les assurés, les sommes dues à nos divers fournisseurs, les emprunts et le dépôt de réassurance. Les valeurs inscrites au bilan représentent les montants effectivement dus par l'Institution. Nous trouvons également les diverses provisions, notamment celles constituées pour les frais de fonctionnement. Les valeurs inscrites au bilan représentent des estimations qui se rapprochent le plus possible de la réalité.

Provision pour fluctuation boursière

Il s'agit de la provision sur titres dont l'explication a été donnée ci-dessus.

Engagements contractuels

Il s'agit des provisions techniques nécessaires pour couvrir les engagements futurs envers les assurés.

Réserve assurance complémentaire

Il s'agit des engagements non contractuels vis-à-vis des assurés. Au 31 décembre 2003, un montant de CHF 1 million a été transféré dans la provision d'adaptation des rentes. Cette dernière fait partie des engagements contractuels.

Réserve pour frais exceptionnels

Cette réserve a été créée en 1999 pour couvrir d'éventuels frais exceptionnels. Seul le Conseil d'administration peut autoriser l'utilisation de cette réserve.

Réserve réévaluation immeubles

Il s'agit de la réserve dont l'explication a été donnée ci-dessus.

Répartition des actifs 2002-2003

(en CHF)

	2003	%	2002	%
Liquidités	80 548 857	8,94	42 445 149	5,22
Actions	114 576 162	12,72	112 696 737	13,86
Suisses	72 432 886	8,04	67 934 057	8,36
Etrangères	42 143 276	4,68	44 762 680	5,51
Obligations	318 273 741	35,32	320 443 576	39,42
Suisses	127 524 782	14,15	124 701 225	15,34
Etrangères en CHF	85 244 744	9,46	95 779 477	11,78
En monnaies étrangères	105 504 215	11,71	99 962 874	12,30
Hypothèques & créances	76 185 710	8,45	72 352 465	8,90
Immobilier	265 134 930	29,42	224 250 870	27,59
Fonds stratégique	29 642 481	3,29	24 743 177	3,04
Divers	16 736 494	1,86	16 012 639	1,97
Total des actifs	901 098 375	100,00	812 944 612	100,00

rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision au
Conseil d'Administration des
RENTES GENEVOISES -
Assurance pour la Vieillesse

Genève

Carouge, le 30 mars 2004

N°Ref. CH660404000

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, compte d'exploitation assurances, compte de gestion financière, compte de gestion immobilière et annexe) des RENTES GENEVOISES - Assurance pour la Vieillesse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2003.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, à la loi concernant les Rentes Genevoises et au règlement d'exécution.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDUCIAIRE PRIVEE S.A.


C. HIDBER


B. ZIHMANN

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, compte d'exploitation assurances, compte de gestion financière, compte de gestion immobilière et annexe)

37-39 rue Vautier cp 1474 1227 Carouge tél 022 342 80 20 fax 022 343 85 48 e-mail fpa@gic.ch

 membre de la chambre fiduciaire

Conception et réalisation :

Théorème SA - 9 route Suisse - 1295 Mies

Photos :

Davolo - 91A av. de Châtelaine - 1219 Châtelaine



rentes genevoises

11, place du molard • CP 3013 • 1211 genève 3

tél. 022 817 17 17 • fax 022 817 17 50

www.r-g.ch